

Résistance et démocratisation en Afrique

SAWADOGO Rodrigue Wendekondo*

Résumé

Cette réflexion part de la démocratisation de l'Afrique et indique ses différentes insuffisances. Elle montre ensuite les risques que la résistance fait courir au processus démocratique en Afrique. Ces risques ne doivent pas, cependant, conduire à l'adoption de position fataliste. La démocratisation de l'Afrique peut être une réalité à condition d'y accorder une place importante à la résistance. Sans résistance l'Afrique ne connaîtra pas de véritable démocratie. La résistance compatible avec la démocratisation de l'Afrique n'est pas armée, violente. Cette forme de résistance nous éloigne de la démocratisation. C'est la désobéissance civile qui favorise la quête d'une démocratisation véritable de l'Afrique.

Mots-clés : Afrique, démocratisation, désobéissance civile, résistance, révolution.

Resistance and democratization in Africa

Abstract

This reflexion goes from the concept of the democratization in Africa and shows its different shortcomings. It then shows the risk that resistance poses to the democratic process in Africa. These risks should not, however, lead to the adoption of fatalistic position. The democratization of Africa can be a reality on condition that they give prominence to the resistance. An unresisting Africa will not experience true democracy. The resistance compatible with the democratization of Africa is not armed, violent. This form of resistance moves us away from democracy. It is civil disobedience which promotes the quest for a genuine democratization of Africa.

Keywords: Africa, democratization, civil disobedience, resistance, revolution.

* Enseignant de philosophie à l'UFR/LSH, Université de Koudougou, Burkina Faso. Email : radriguesawadogo@yahoo.fr

Introduction

Le discours en faveur du multipartisme, prononcé par François Mitterrand au 16^e sommet France- Afrique à la Baule du 19 au 21 juin 1990 a constitué un tournant décisif dans la vie politique de nombreux États africains. Ces États se sont engagés, de gré ou de force, dans un processus de démocratisation. Cette démocratisation est la transformation des différents États africains en des États démocratiques. Le multipartisme et la démocratie sont liés en Afrique. C'est la raison pour laquelle Sémou Pathé Guèye considère que la démocratisation, dans cette partie du monde, est synonyme d' « *instauration de la démocratie pluraliste* »¹. Rares étaient les pays africains, avant ce tournant dit décisif, où un multipartisme était en vigueur. Au Sénégal, par exemple, on a constaté depuis 1974 l'existence d'un multipartisme. Mais il est utile de préciser qu'il s'agissait d'un multipartisme « *encadré* ».² La Haute- Volta, l'actuel Burkina Faso, a aussi expérimenté la démocratie pluraliste de 1970 à 1974 et une démocratie encadrée de 1978 à 1980 avec trois partis constitutionnels : l'UDV-RDA, l'UNDD et le FPV³.

L'Afrique, des indépendances jusqu'aux années 1990, a connu de nombreux problèmes économiques et sociopolitiques. Nombreux sont les africains et les occidentaux sensibles à la misère des peuples africains, qui ont caressé ou nourri l'espoir de voir la fin de ces problèmes avec la démocratisation de l'Afrique. Plus de deux décennies après le début de cette démocratisation, il n'est pas inutile de se demander ce qu'elle a apporté de tangible aux populations africaines. Le Professeur Sémou Pathé Guèye avait fait remarquer que la démocratie pluraliste

*« avait cependant ouvert la boîte de Pandore et libéré ainsi les vieux démons de l'ethnicisme, du régionalisme, du confessionnalisme ou du tribalisme que les anciens régimes autoritaires avaient réussi jusque-là, sinon à éliminer, du moins à tenir en respect sous le giron d'États-nations. »*⁴

Une dizaine d'années avant la parution de l'œuvre du Professeur Sémou Pathé Guèye, Max Liniger-Goumaz montrait en parlant de l'Afrique qu'

*« Un peu partout, l'État ressemble à un fromage dans lequel des rats civils et militaires, se font leur trou. Tribalisme, régionalisme, népotisme et clientélisme sont souvent les composantes et les causes de l'écrasement des peuples. Cela mène tout droit à l'afro-fascisme (qu'il soit rouge ou noir, ou encore en tenue léopard), que d'autres préfèrent appeler despotisme obscur, avec pour résultante l'absence de confrontation des idées... »*⁵

¹ Guèye, S. P. 2003. *Du bon usage de la démocratie en Afrique. Contribution à une pédagogie du pluralisme*. Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, p. 12.

² Cf. Leymaire, Ph., Perret, Th., 2006. *Les 100 clés de l'Afrique*. Paris, Hachette Littératures, p.142.

³ L'UDV- RDA, l'UNDD et le FPV signifient respectivement « Union Démocratique Voltaïque – Rassemblement Démocratique Africain », « l'Union Nationale Pour la Défense de la Démocratie », et « le Front Progressiste Voltaïque ».

⁴ Guèye, S. P., *op. cit.*, p.8.

⁵ Liniger-Goumaz, M., 1992. *La démocrature. Dictature camouflée. Démocratie truquée*. Paris, L'Harmattan, pp.11-12.

Ces deux affirmations d'une part d'un africain et d'autre part d'un européen contiennent des éléments communs représentant des limites de la démocratisation en Afrique. Ces éléments sont le tribalisme et le régionalisme. Ils témoignent du fait que la démocratisation en Afrique n'est pas à l'abri de critique.

S'il y a une dizaine d'années qui séparent la parution des deux ouvrages ci-dessus indiqués, il est légitime de se demander si la démocratisation de l'Afrique n'est pas un processus vain. Que faut-il faire pour qu'elle soit une réalité ? L'action susceptible d'être menée pour favoriser la démocratisation de l'Afrique exclut chez certains Africains la résistance car dans leur conception, résistance et démocratisation de l'Afrique constituent des termes contradictoires. La résistance, dans une telle prise de position, bâte en brèche les efforts de tous ceux qui s'engagent dans la quête d'une démocratisation véritable de l'Afrique. Elle constitue un obstacle insurmontable à l'œuvre entreprise par les hommes qui militent pour l'instauration de la démocratie en Afrique. Une telle perception de la résistance est-elle pertinente ? Identifier la résistance à un obstacle insurmontable dans la recherche d'une démocratisation en Afrique est-il une conception acceptable ? La présente réflexion indique que la démocratisation de l'Afrique passe obligatoirement par la résistance en précisant sa nature.

I. Les limites de la démocratisation de l'Afrique

Un regard sur l'œuvre de démocratisation entreprise indique que l'Afrique résiste à la démocratisation. Un tel constat, il convient de préciser, comporte des insuffisances car quel intérêt ont les populations africaines à résister à la démocratisation ? Cela conduit à une restriction ou à une précision de la catégorie des africains qui résistent à la démocratisation. Cette couche d'africains, est l'ensemble de ceux qui sont censés représenter les peuples africains. Ce sont les responsables des collectivités politiques et tous ceux qui prétendent les servir et dont les intérêts égoïstes et égocentriques sont menacés par une véritable démocratisation en Afrique.

Les limites de la démocratisation en Afrique dont ces hommes sont responsables sont entre autres l'absence d'un espace public « pluraliste », « pacifique », « civilisé » et « convivial », le refus de l'alternance politique au sommet de l'État qui se manifeste par la violation des règles juridiques, les modifications intéressées, malhabiles et insultantes des constitutions dans l'unique objectif de gouverner à vie ou de favoriser l'accession au pouvoir d'un membre de sa famille⁶. Mbaya a souligné que « *La paix par la justice n'a que trop souffert de la place exorbitante faite à une légalité abusivement assimilée au « bon plaisir » des princes et aux intérêts particuliers des notables de leurs cours.* »⁷ Thierry Perret a mis en exergue ce qu'il a appelé les procédés autoritaires du régime de Faure Eyadema bâti par son père le

⁶ Pour Sémou Pathé Guèye « nombreuses sont les alternances qui ont été rendues difficiles, soit parce que ceux qui détiennent le pouvoir ont tendance à s'y accrocher bec et ongles même après que le peuple leur eut retiré sa confiance, soit que les « battus », même s'ils l'ont été de la manière la plus régulière, refusant de reconnaître leur défaite en sachant qu'avec elle ils sont condamnés à tout perdre. » In *Du bon usage de la démocratie en Afrique. Contribution à une éthique et à une pédagogie du pluralisme*, p. 27.

⁷ Cf. Mbaya, E.-R., 1996 « *Etat de droit, démocratie, droits de l'homme et paix en Afrique* » in *Les Cahiers, Pouvoir et paix civile en Afrique*. Paris, Présence Africaine, pp. 245-246.

« Général-Président » Gnassingbé Eyadema. Il a aussi souligné que les militaires Kabyés, originaires du Nord-Togo, membres de l'ethnie d'Eyadema constituaient la majorité de l'armée togolaise⁸. On a également la confusion des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, le non respect de la spécificité de ces pouvoirs, la corruption des représentants du peuple, l'établissement de lois favorisant exclusivement les chefs d'État, la confiscation du pouvoir législatif par l'exécutif, l'ingérence du pouvoir exécutif dans les tribunaux.

Le pouvoir public n'est pas géré de façon à assurer le bien commun des citoyens. Il est confisqué par les familles qui s'évertuent à exploiter les pauvres et à maltraiter les compétences intellectuelles. La « *fuite des cerveaux* » est la conséquence de l'étouffement des cerveaux. Au Cameroun, par exemple, Mongo Betti a connu l'exil à cause de son refus de compromission et de son intransigeante éthique. Cela établit en majesté la dictature dans certains pays africains comme le Zaïre et le Cameroun selon Ambroise Kom⁹. Dans cette dictature, on constate un rejet de la loi consensuelle et la considération de la volonté de quelques individus comme la volonté générale. Selon Eyene Mba « *L'Afrique offre une série d'exemples illustrant combien le projet de démocratisation... a fini par dériver vers l'anarchie, le chaos et l'émergence des dictatures nouvelles : la confiscation du pouvoir par d'anciens tyrans qui s'achètent le vote aux prix forts. Ainsi apparaît clairement le nouvel âge du despotisme et de la tyrannie.* »¹⁰

Ces différentes limites de la démocratisation en Afrique constituent des bannissements du droit de la vie politique. Les États africains qui, en principe, sont des appareils de contrainte de tout citoyen, deviennent exclusivement des appareils de contrainte d'un citoyen ou d'un groupe de citoyens considéré comme obstacle à la réalisation des desseins inavoués et inavouables des représentants des collectivités politiques africaines. Ils deviennent des instruments d'oppression et de répression dans les mains de la classe politique dominante. Ambroise Kom utilise le concept de « *la mal-démocratie* » pour désigner la situation dans laquelle sont les États africains. NGoma-Binda parle de « *parodie de démocratie* »¹¹. Les composantes de ces deux concepts sont « *l'injustice, la répression, l'arbitraire, le pillage économique* »¹². Le droit devient une fiction. Les États africains ne protègent plus ils menacent. On constate également, en Afrique, des tentatives d'adaptation de la démocratie à des réalités despotiques, une inefficacité dans la gestion publique et une absence de contrôle de l'action gouvernementale. Entre 1990 et 1995, par

⁸ Cf. Perret, Th., 1994. *Afrique voyage en démocratie*. Paris, L'Harmattan, p p .250-252.

⁹ Cf. Kom, A., 1996. *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*. Paris, Editions du CRAC et de l'Harmattan, pp.177-195. La cinquième partie de son ouvrage est intitulée « *des responsables dévoyés, un Etat sauvage* ».

¹⁰ Eyene Mba, J. R.-E., 2001. *Démocratie et développement en Afrique face au libéralisme. Essai sur la refondation politique*. Paris, L'Harmattan, p. 75.

¹¹ NGoma-Binda, P., 2004. *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*. Paris, L'Harmattan, p. 219.

¹² Kom, A., op. cit., p. 257.

exemple, on a noté des mutineries, des tentatives de coup d'État, des putschs en Centrafrique, en Guinée, au Niger et un génocide au Rwanda.

Il convient d'indiquer que la démocratie est un idéal, un horizon difficile, certes, à atteindre par tous les États du monde. Rousseau a tenu la démocratie pour un gouvernement de peuple de Dieux¹³. La démocratie est une quête inachevée¹⁴. Selon Danioué « *La démocratie est un processus ; d'où le fait qu'elle est un projet sans fin et une conquête permanente.* »¹⁵ La réflexion philosophique sur la démocratie fait intervenir le concept de démocratie radicale, une démocratie conforme à ses principes rationnels¹⁶. La démocratie radicale s'oppose à la démocratie de compromis ou de compromission. Elle se distingue de la pratique modérée de la démocratie. On rencontre en Afrique de nombreux États comportant une démocratie adaptée.

Les réalités auxquelles on adapte la démocratie, en Afrique, sont antidémocratiques. Il s'agit des réalités d'inégalités tenues pour naturelles entre les hommes, de la chefferie traditionnelle rejetant le partage du pouvoir, de la négation de l'alternance politique car on soutient l'idée selon laquelle le chef africain ne partage pas son pouvoir. Ainsi l'introduction de considérations relatives à la chefferie traditionnelle dans la compréhension et la gestion des collectivités politiques africaines ouvre la porte à des dérives autoritaires ou totalitaires qui se laissent saisir dans ce propos :

« *Si le cadre légal est largement transformé, la démocratisation connaît bien des ratés dans la pratique. Après une période de flottement, les anciens dirigeants ont montré leur capacité à se maintenir dans un système formellement plus ouvert, mais guère plus transparent. D'Omar Bongo (Gabon) à Etienne Gnassingbé Eyadema (Togo), de Paul Biya (Cameroun) à Daniel Arap Moi (Kenya) ou Robert Mugabe (Zimbabwe), ils passent victorieusement à l'épreuve d'élections pluralistes...* »¹⁷

Tous ces différents éléments militent en faveur de la défense de l'idée selon laquelle « *Il y a des difficultés pour l'instauration et la pérennisation de la démocratie multipartisane en Afrique.* »¹⁸ Face à ces limites de la démocratisation en Afrique quelle action doit être envisagée pour la transformation des collectivités politiques africaines ?

¹³ Rousseau J.-J., 2001. *Du contrat social*. Paris, Flammarion, p. 107.

¹⁴ Cf. Morin E., 1987. *Penser l'Europe*. Paris, Gallimard, p. 25.

¹⁵ Danioué R. T., 1997. *Afrique : l'unité de mesure démocratique*. Paris, L'Harmattan, p. 109.

¹⁶ Cf. Laugier S., 2004. *Une autre pensée politique américaine. La démocratie radicale d'Emerson à Stanley Cavell*. Paris, M. Houdiard.

¹⁷ Leymaire P., Perret Th., 2006. *Les 100 clés de l'Afrique*. Paris, Hachette Littératures, pp.145-146.

¹⁸ Monkotan, K. J. B. 1997. « *Les difficultés de la démocratisation* » in (Dir.) Morin, J.-Y. *Les droits fondamentaux*. Belgique, Emile Bruyant, p. 305. On trouve également des difficultés de la démocratisation en Afrique dans l'œuvre de Max Liniger-Goumaz intitulée *La démocrature. Dictature camouflée. Démocratie truquée*. Paris, L'Harmattan, 1992.

II. Les dangers de la résistance dans la quête d'une démocratisation de l'Afrique

Devant une telle interrogation, il convient de noter qu'il se dégage, d'abord, une position non favorable à la résistance car à cette notion de résistance sont attachées celles de révolution, de rébellion, de guerre civile, de coup d'État, de crise, de conflit, de déchirure du tissu social. Effectivement, une simple lecture des événements politiques de l'humanité en général et de l'Afrique en particulier, montre qu'aux différentes notions ci-dessus évoquées se trouvent liés les massacres, les bains de sang¹⁹... C'est ce qui motive la prise de position pacifiste. Le refus de résistance est défendu par Hobbes, Kant, philosophes politiques modernes.

Si l'on prend en considération la réflexion philosophique de ces deux penseurs, on aboutit à la conception selon laquelle les africains n'ont pas le droit d'opposer une résistance aux différents représentants des collectivités politiques africaines même si leurs actions violent visiblement les règles juridiques, freinent et handicapent de façon significative la démocratisation en Afrique. Il est utile de souligner que Hobbes et Kant n'ont pas réfléchi sur la résistance en Afrique. Mais il est possible de penser la question de la résistance en Afrique en partant de leur réflexion philosophique. La résistance s'entend comme l'action de se défendre contre une attaque extérieure ou intérieure, une opposition par la force à une autre force. Elle est le fait de ne pas céder ou se plier à la volonté d'un autre homme ou d'une communauté politique. Elle vise dans notre propos, un ordre ou une partie de cet ordre établi qui est celui des différents États africains.

Le rejet de la résistance dans le processus de démocratisation de l'Afrique se fonde sur l'idée selon laquelle elle détruit la légalité en l'attaquant dans ses principes. On la juge injuste dans la mesure où elle laisse voir, une prééminence de la volonté individuelle, celle des résistants africains, sur la volonté générale, ce qui est, insoutenable. En outre, il sied de s'interroger sur les vrais mobiles de ces résistants et surtout de leur capacité à œuvrer pour un établissement d'États africains paisibles et harmonieux car le pouvoir a une capacité corrosive²⁰. La résistance plonge nos sociétés africaines dans l'insécurité permanente. Le coup d'État qui a conduit au renversement d'Amadou Toumani Touré, au Mali, a remis en cause le processus démocratique dans ce pays.

Il convient de s'interroger sur la pertinence d'une telle prise de position face à la question que nous nous sommes posée au départ. Devant les limites de la démocratisation en Afrique, la passivité, l'inaction et le fatalisme sont-ils des options politiques adéquates en Afrique ?

¹⁹ Le cas de la rébellion en Côte d'Ivoire où le refus d'acceptation du système politique en place est à l'origine de la perte de nombreuses vies humaines de 2002 à 2012.

²⁰ Pour Kant « *Que les rois deviennent philosophes, ou les philosophes rois, on ne peut guère s'y attendre. Il ne faut pas non plus le souhaiter parce que la jouissance du pouvoir corrompt inévitablement le jugement de la raison et en altère la liberté.* » Cf. Kant, E. 1986. *Projet de paix perpétuelle in Œuvres philosophiques III*, trad. H. Wismann. Paris, Gallimard, p. 364.

III. La démocratisation de l'Afrique par la résistance

La résistance n'est pas un concept exclusivement lié à l'État. En effet, l'expérience de résistance n'est pas absente de la famille, des lieux de service, des différentes structures ou institutions. Au niveau de la famille, elle se caractérise par des rapports peu courtois entre ses éléments. Il s'agit notamment des rapports conflictuels que l'on note entre le père et la mère de famille ou entre les frères eux-mêmes. Ces rapports tendus sont à la base de la présence de certains termes dans le langage. Ces termes apparaissent comme des formes de résolution de la conflictualité familiale. Ces termes sont le fratricide et le parricide.

La conflictualité familiale témoigne de la présence d'une divergence de points de vue. La divergence renferme implicitement ou explicitement la notion de refus de s'aligner sur la position de l'autre. A travers ce refus se révèle la singularité²¹. La famille apparaît donc comme le premier cadre où se présentent des singularités souvent multiples. La notion de singularité est proche de celle de la Self-Reliance, « *la capacité qu'a chacun de juger du bien, et de refuser un pouvoir qui ne respecte pas ses propres principes... La Self-Reliance est bien une position politique, revendiquant la voix du sujet contre le conformisme, contre les usages acceptés de façon non critique, et contre les institutions mortes ou devenues non représentatives, confisquées.* »²² Les termes de singularité, de refus laissent entrevoir que la famille n'est pas un lieu où le concept de résistance est absent. Dans la conception de Montesquieu, la famille est le premier cadre de l'éducation de l'homme.

Selon Montesquieu, l'homme reçoit trois sortes d'éducation : l'éducation de la famille, l'éducation de nos maîtres et l'éducation de la rue. La notion d'éducation fait intervenir deux termes essentiels : la nature et la culture. A ce niveau également, la notion de résistance n'est pas absente car un groupe social est caractérisé par l'adoption d'un certain nombre de règles qui ont pour but de favoriser l'être en commun de ce groupe. Il existe aussi des institutions comme la justice, l'école, à l'élaboration desquelles la plupart des éléments du groupe n'ont pas participé. C'est ce qui ressort dans cette affirmation d'Emile Durkheim : « *La majeure partie des institutions sociales nous sont léguées toutes faites par les générations antérieures ; nous n'avons pris aucune part à leur formation et, par conséquent, ce n'est pas en nous interrogeant que nous pourrions découvrir les causes qui leur ont donné naissance.* »²³ Les institutions sociales sont une force extérieure qui porte souvent atteinte à la liberté individuelle. L'homme est considéré par Durkheim comme un

²¹ Au sujet de la singularité, nous pouvons nous référer à l'ouvrage de Delsol, C. 2000. *Eloge de la singularité. Essai sur la modernité tardive*. Paris, Editions de la Table Ronde. A la page 20, elle soutient que « *La culture européenne raconte l'épiphanie de la personne, qui avec la modernité déploie sa qualité consécutive de sujet autonome, doté d'un projet propre et capable d'indépendance d'esprit. Pourtant, les nouveaux modes d'être et de pensée qui apparaissent dans nos sociétés récusent précisément cette figure anthropologique : la personne s'évapore dans un panthéisme diffus, le sujet se noie dans de nouvelles sujétions. En ce sens, la modernité tardive, en dépit de ses discours, ne tente pas de remplacer les mondes totalitaires qu'elle vient à peine de récuser : elle les prolonge, au contraire, en poursuivant l'œuvre d'effacement du sujet, dont ces mondes avaient l'apanage.* »

²² Laugier S., 2004. *Une autre pensée politique américaine. La démocratie radicale d'Emerson à Stanley Cavell*. Paris, Michel Houdiard Editeur, p. 8.

²³ Durkheim E., 1937. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF, p. XIV.

acteur. Les différentes institutions sont tenues pour des systèmes. L'homme a le devoir d'agir en tenant compte des systèmes. Le fidèle croyant qu'il soit musulman, protestant animiste ou catholique, a trouvé des croyances et des pratiques toutes faites. La résistance n'est pas absente du cadre général de la culture où il est précisément question de déviants, ceux qui s'écartent de façon significative des règles sociales. Sur le plan religieux, la résistance s'exprime également à travers les conciles, les hérésies, les dépôts, l'exil. Ces différents éléments manifestent la diversité des sphères auxquelles s'applique le concept de résistance. Si la résistance est présente dans les différentes sphères ci-dessus indiquées son absence au niveau étatique ne se justifie pas.

Refuser la résistance dans le processus de démocratisation des États africains à cause des conséquences dites périlleuses qui en résultent est aussi suicidaire que la résistance elle-même. A titre d'exemple, rappelons le cas d'Ulysse et ses compagnons dans la caverne de Polyphème qui se plaisait à dévorer quotidiennement un compagnon d'Ulysse. Les populations africaines, dans certaines situations, se rapprochent d'Ulysse et ses compagnons dans la caverne non de Polyphème mais des représentants des collectivités politiques africaines où la cruauté se retrouve plus raffinée. Les auteurs et acteurs des limites de la démocratisation en Afrique sont assimilables au cyclope inhumain et odieux, Polyphème.

Nous estimons que de la même manière qu'Ulysse et ses compagnons n'ont aucun intérêt à rester passifs, inactifs devant la barbarie de Polyphème, les Africains n'ont aucun intérêt à demeurer passifs, inactifs, fatalistes. Notre propos n'est pas une contribution à l'encouragement ni à l'enseignement de la violence, de la guerre, de troubles sociopolitiques sur le continent africain. Il s'inscrit plutôt dans une optique de recherche de voies et moyens pour contrecarrer les dérives politiques des dirigeants africains en vue d'éviter les obstacles à la démocratisation en Afrique. A qui profite le pacifisme, aux victimes des limites de la démocratisation en Afrique ou aux auteurs et acteurs de ces limites ? Soyons davantage critique, derrière le paravent du rejet de la résistance ne se cache-t-il pas la volonté des auteurs et acteurs des limites de la démocratisation en Afrique d'endormir la vigilance et la conscience des exploités de toutes sortes, leur persuader de l'inutilité d'une option politique à même d'améliorer leurs conditions de vie ?

Il faut, en outre, noter que la conception de la résistance jusqu'ici dégagée n'épuise pas la signification du concept de la résistance. Il est utile de préciser donc que c'est une vision partielle de la résistance qui a été dégagée à cette étape de notre réflexion. La vision de la résistance, jusqu'ici dégagée est la résistance agressive qui ressort dans l'ouvrage des auteurs de *Lexique politique* ou la résistance militante ou encore la révolution que l'on rencontre chez Marx et Rawls. La résistance militante ou agressive foule aux pieds le principe de publicité. Elle est clandestine et constitue une contestation violente de l'ordre établi. Elle survient lorsqu'un système juridique a atteint un degré élevé d'injustice et agit publiquement contre les droits élémentaires de l'homme. Marx a appelé à un changement radical, à une prise du pouvoir par les prolétaires au moyen des armes. Cela conduit à la dictature du prolétariat avant le communisme « *La révolution constitue le mode normal de*

conquête du pouvoir par le prolétariat.»²⁴ La révolution est une remise en cause d'un pouvoir en place, la quête d'un nouvel ordre social, selon Ayoub, « un avenir illuminé »²⁵. La révolte, les kamikazes, le terrorisme et l'insurrection n'excluent pas l'usage de la violence même si Lénine a soutenu : « On nous a dit que notre insurrection provoquerait une insurrection générale qui noierait la révolution dans des torrents de sang. Tout s'est passé sans effusion de sang, nous ne connaissons pas une seule victime. C'est un exemple unique dans l'histoire des mouvements révolutionnaires. »²⁶ Ces propos de Lénine sont en inadéquation avec son exercice du pouvoir. En effet Carrère d'Encausse fait remarquer que de milliers d'hommes ont été « liquidés » conformément au souhait de Lénine.

Par-delà ces différentes formes de résistance violente que nous avons indiquées, l'histoire contemporaine retient une autre forme de résistance non violente. La notion de résistance non-violente renvoie à Gandhi et à Martin Luther King. Ces deux hommes se sont opposés respectivement aux autorités britanniques et américaines et ont réussi à se faire écouter. En lisant l'ouvrage de Rawls, on constate aussi l'existence d'autres formes de résistance non violente : l'objection de conscience et la désobéissance civile. Quel type de résistance considérerons-nous comme idéal pour la démocratisation en Afrique ? Une telle question nécessite l'examen de ces formes de résistance.

IV. Le type de résistance à privilégier

Parmi les formes de résistance que l'on rencontre chez Rawls, notons l'objection de conscience. Elle est un refus d'obéissance à la loi. L'objection de conscience rejette un ordre formel ou une partie d'un ordre formel. Parmi les exemples d'objection de conscience que l'on rencontre chez Rawls, on a celle des premiers chrétiens devant les autorités politiques de leur temps. Cette objection de conscience est un refus public d'adorer les divinités du monde païen. En plus de cela, on a l'objection de conscience des témoins de Jéhovah qui s'exprime à travers leur refus de saluer le drapeau. L'objection de conscience est publique. Elle est un acte qui n'a pas pour but l'éveil du sens de justice de la majorité. C'est pourquoi nous ne la tenons pas pour la forme de résistance idéale dans la démocratisation de l'Afrique. Celui qui objecte est seulement inquiet. Et c'est cette inquiétude qui le conduit à l'action en conformité à sa conscience. L'objection de conscience se fonde sur des raisons politiques ou religieuses.

La désobéissance civile est une forme de résistance que l'on trouve chez Thoreau²⁷, Rawls, Laugier, Bové et Luneau²⁸, Arendt²⁹. Nous la considérons comme la forme de résistance idéale pour la démocratisation en Afrique. Elle se définit comme une

²⁴ Debbash C. et al., 2001. *Lexique de politique*. Paris, Dalloz, p. 375.

²⁵ Cf. Ayoub M. G., 2005. *Idées politiques. Regards sur la théorie politique dans la pensée de l'Imam Chirazi*, trad. Haidair El Mouhajer. Washington, D C, p. 60.

²⁶ Cf. Carrère d'Encausse, H., 1998. *Lénine*. Paris, Fayard, p.318.

²⁷ Thoreau H. D., 2000. *La désobéissance civile*, trad. G. Villeneuve. Paris, Mile et une nuit.

²⁸ Bové J. et Luneau, G., 2004. *Pour la désobéissance civile*. Paris, La découverte.

²⁹ Arendt, H., 1972. *Du mensonge à la violence*, trad. Durand G. Paris, Calmann-Lévy.

forme de résistance, d'opposition à un système politique injuste. Elle est un refus d'obéir aux autorités politiques. On ne peut parler de désobéissance civile que lorsqu'on est face à des États qui se soucient de l'application des principes démocratiques. Cela montre une certaine pertinence de la désobéissance civile dans la démocratisation en Afrique. Car l'Afrique s'est engagée dans la démocratie mais connaît de nombreux problèmes dans ce processus de démocratisation. La désobéissance civile est un acte public qui exclut la violence, la terreur, les guerres. La société civile composée des syndicats, des organisations de défense des droits de l'homme, des autorités religieuses, des associations culturelles, des intellectuels...³⁰ doit participer à la transformation de l'Afrique en s'engageant dans la désobéissance civile lorsque les États africains refusent d'opérer les changements nécessaires au bien-être des populations. Elle n'est pas spontanée car elle suppose une bonne organisation.

Pour Rawls, les citoyens qui ont l'intention d'utiliser la désobéissance civile comme une arme politique ont le devoir de le faire savoir publiquement à travers un préavis. Elle n'est donc pas le stade suprême de la résistance dans la mesure où elle proscrie la force physique. Elle ne vise pas la punition des autorités politiques. Ainsi elle ne constitue pas une menace à la liberté civile des autres. Elle prône le règlement pacifique des conflits sociopolitiques. Rawls donne la nature de la désobéissance civile en ces termes :

« Elle exprime la désobéissance à la loi dans le cadre de la fidélité à la loi, bien qu'elle se situe à sa limite extérieure. La loi est enfreinte, mais la fidélité à la loi est exprimée par la nature publique et non violente de l'acte par le fait qu'on est prêt à assumer les conséquences légales de sa conduite. Cette fidélité à la loi aide à prouver à la majorité que l'acte est en réalité, politiquement responsable et sincère et qu'il est conçu pour toucher le sens de justice du public. »³¹

Elle a pour but de rendre la majeure partie des citoyens africains sensibles à des problèmes réels qui compromettent la stabilité des États africains, leur harmonie. Nous estimons que la résistance armée, dans la quête de la démocratisation de l'Afrique, comporte des limites. Nous ne partageons pas la vision de Locke en ce qui concerne les moyens et la forme de résistance. Locke dans sa défense du droit de résistance, n'a pas exclu l'usage des coups de sabre, la violence qui conduit au bain de sang³². Il faut désobéir car le refus de désobéissance est synonyme de soutien aux régimes tyranniques. L'obéissance dans certaines situations est un asservissement. La désobéissance participe à la transformation de la vie sociale :

« L'acte désobéissant se revendique d'une appartenance à certaines valeurs éthiques (religieuses, laïques...), le plus souvent associées à une expression collective et plus ou moins institutionnalisée (de mouvements religieux, politiques, associatifs ou syndicalistes...). Enfin, l'acte désobéissant souhaite participer à une transformation des valeurs collectives et influencer le contenu des décisions publiques. »³³

³⁰ Savadogo M., 2002. *La parole et la cité. Essais de philosophie politique*. Paris, L'Harmattan, p. 162.

³¹ Rawls J., 1997. *Théorie de la justice*, trad. Audard C. Paris, Seuil, pp. 406-407.

³² Cf Locke J., 1992. *Traité du gouvernement civil*, trad. Mazel D. Paris, Flammarion.

³³ Hiez D. et Villalba, B., 2008. *La désobéissance civile. Approches politique et juridique*. Paris, Presses universitaires du Septentrion, p. 17.

L'obéissance implique le respect d'un certain nombre de valeurs. Même Hobbes que l'on considère comme un penseur qui a rejeté le droit de résistance n'a pas conseillé au citoyen à qui le souverain lui demande de se tuer ou de le tuer l'obéissance. Hobbes dans cette situation a plutôt affirmé la possibilité de désobéir. François Vallaçon estime qu'« *il n'y a pas d'obéissance là où il n'y a pas de confiance d'un homme dans un autre.* »³⁴ Les africains n'ont pas intérêt à obéir à ceux qui depuis les Indépendances organisent le sous-développement, la ruine du continent africain.

L'obéissance aux auteurs et acteurs des limites de la démocratisation en Afrique est une démission des exploités de tous genres. Nous interrogeons la valeur de l'obéissance totale dans la vie d'une collectivité politique. S'il est difficile de contester de façon absolue la valeur de l'obéissance dans la vie d'une collectivité, il convient cependant de souligner qu'une obéissance inconditionnelle n'a aucun sens dans le processus démocratique d'un État. Elle ne favorise pas l'émergence d'un débat contradictoire, utile à l'édification d'une collectivité politique. La contradiction n'est pas un indice de confusion dans une société qui aspire à la démocratie. Elle est plutôt un levier de progrès nécessaire au développement des États africains. La contradiction suppose le refus de l'obéissance. La valeur de la désobéissance ne se limite pas au terrain politique. Dans le domaine épistémologique, le refus d'obéissance est à l'origine de nombreuses découvertes.

La désobéissance civile favorise la quête d'un renouveau démocratique en Afrique. Elle a un rôle politique déterminant et représente une valeur ajoutée à la démocratisation. Elle est à même de permettre de combattre les dérives autoritaires incompatibles avec la démocratie. La marche est une des formes de résistance non violente. Elle fut utilisée par Gandhi comme une forme de protestation : « *Le 6 novembre 1913, Gandhi à leur tête, 2037 hommes, 127 femmes et 57 enfants entreprirent une marche non violente vers le territoire interdit.* »³⁵ La marche dont il est question dans cette affirmation eut lieu en Afrique du Sud et le territoire interdit est le Transvaal. En plus de la marche, il y a le boycott, les grèves en général et les grèves de la faim en particulier.

Gandhi a utilisé la grève comme un moyen de revendication quand l'Afrique du Sud, en 1906, émit l'idée d'obliger les indiens de plus de huit ans à se munir d'une carte d'identité particulière avec empreintes digitales. Face à ce projet : « *Le 11 septembre 1906, devant une foule d'Indiens en colère rassemblés dans le théâtre de Johannesburg, Gandhi prit la parole pour s'insurger contre la loi. Lui obéir, déclara-t-il, c'est accepter la ruine de notre communauté. « Je ne vois qu'une seule possibilité, celle de résister jusqu'à la mort plutôt que de se soumettre à cette discrimination »*³⁶. La dernière grève de la faim de Gandhi a duré 121 heures et 30 minutes³⁷. Il a résisté,

³⁴ Vallançon F., « *De la désobéissance civile* » in (Dir.) Hiez D. et Villalba B., *La désobéissance civile. Approches politique et juridique, op. cit.*, p. 22.

³⁵ Lapiere D. et Collins L., 1988. *Cette nuit la liberté. Le triomphe et la tragédie de Gandhi*. Paris, Librairie Générale Française, p. 82.

³⁶ Idem, pp. 80-81.

³⁷ Du mardi 13 janvier 1948 à 11 H 55 mns au dimanche 18 janvier 1948 à 12 H 45 mns.

malgré son âge³⁸, en ne buvant que de l'eau tiède et du bicarbonate de soude, pour protester contre la corruption administrative croissante, les extravagants banquets des ministres de son pays, la faim des millions d'indiens, une excessive concentration et centralisation du pouvoir. Il avait aussi remarqué que les bâtons des bergers de l'Inde étaient devenus des barres de fer et ceux qui étaient sensés être les bergers de l'Inde étaient devenus des loups. La résistance non-violente a pu produire des effets positifs en Afrique du Sud et en Inde.

La démocratisation en Afrique nécessite des citoyens responsables plutôt que des citoyens disciplinés. Entre deux élections présidentielles ou législatives, la désobéissance civile est utile pour un approfondissement de la démocratie. Dans tous les États du monde, la démocratie ne progresse pas toujours de façon linéaire, continue. Elle suit parfois une progression comportant des heurts ou des remises en cause. La démocratisation exige des citoyens responsables, co-responsables, gestionnaires ou co-gestionnaires. Cette responsabilité ou co-gestion implique la vigilance, l'action et la réaction face à des actions qui mettent en péril le processus démocratique en Afrique. L'appel à la désobéissance civile n'est pas un appel que lance l'homme désireux de voir des troubles politiques. Certains responsables politiques d'Afrique devant des insuffisances de démocratisation constatées dans leur pays se font forts de lancer un tel appel. A titre illustratif, l'actuel président de la République de la Côte d'Ivoire et le président de l'Assemblée nationale de ce pays, devant le refus de celui qui a été tenu pour le vaincu de l'élection présidentielle de novembre 2011 de quitter le pouvoir, ont appelé les citoyens ivoiriens à la désobéissance civile. Cela signifie que la désobéissance civile représente un moyen de démocratisation.

Il est utile de montrer que la question d'évolution de la société d'un état jugé insatisfaisant à un autre tenu pour enviable a reçu comme on le constate, dans cette réflexion, une diversité de réponses. La désobéissance civile est considérée comme un acte passablement subversif. Indiquer que la désobéissance civile est un acte passablement subversif laisse entrevoir d'une part l'existence d'acte totalement subversif et d'autre part des limites de la désobéissance civile. L'idée de transformation radicale devrait s'accompagner d'acte totalement ou hautement subversif.

Une telle idée est défendue par tous ceux qui ont été ou sont témoins de stagnation de situation de crise où il y a une absence de volonté manifeste des tenants du pouvoir à opérer des changements utiles à une coexistence harmonieuse et profitable à l'ensemble de la société. Ces hommes sont les partisans de la révolution. Cette révolution est synonyme de la transformation radicale. Elle s'entend comme la destruction non d'une partie d'un ordre juridique mais de l'ordre juridique dans son ensemble en vue d'une édification d'un autre ordre juridique différent de celui que l'on a détruit. L'objectif visé est le remplacement d'un ordre ancien par un nouvel ordre qui n'a d'existence au moment de la destruction qu'en idée.

³⁸ Il avait 78 ans.

L'idée de transformation radicale se rencontre chez Karl Marx et chez le philosophe de l'engagement, Mahamadé Savadogo³⁹. Nous ne pensons pas que la démocratisation de l'Afrique passe nécessairement par la révolution. Notre prise de position ne se fonde pas sur la peur de la violence révolutionnaire car si dans la désobéissance civile, on s'interdit l'usage de la violence, cela ne suffit pas à mettre les désobéissants civils à l'abri de la violence du pouvoir auquel ils désobéissent. Perçu sous cet angle, la désobéissance civile n'est pas à considérer comme l'option politique des couards, des hommes incapables de supporter la vue du sang.

V. Pourquoi se méfier des révolutions en Afrique ?

Notre vision critique de la révolution en ce qui concerne les voies de démocratisation radicale de l'Afrique réside d'abord dans le constat d'échec des révolutions qui ont déjà existé en Afrique. Qu'il nous suffise de prendre en considération la Libye et le Burkina Faso. En ce qui concerne la Libye, il est utile d'indiquer que jusque dans son dernier combat contre l'Occident et les insurgés partis de Bengazi, le feu Mouammar Kadhafi s'est toujours présenté comme le guide de la révolution libyenne. Qu'est-ce que cette révolution a apporté à ce pays et à l'Afrique ? Il est indéniable de souligner que la Libye était jusqu'à une époque récente un pays qui a connu un succès économique et un développement incontestable. Sur le plan politique, cependant, elle a été perçue comme un État où il n'existait pas de liberté d'opinion, d'expression et d'opposition. Il y avait, en effet un exercice absolu du pouvoir qui n'a pas favorisé l'existence de libertés politiques et le développement d'un système de terreur et de surveillance constante. L'instabilité politique de la Libye et de la sous-région, au-delà de son enracinement dans l'ingérence des hommes politiques étrangers a aussi son fondement dans cette révolution Libyenne.

Par-delà la révolution libyenne, celle qu'a connue le Burkina Faso ne nous encourage pas non plus à faire l'éloge de la révolution dans la quête d'une démocratisation de l'Afrique. Une telle idée ne se fonde pas sur une appréciation quasi négative de toute l'œuvre révolutionnaire de ce pays. Il y a des aspects positifs de cette entreprise révolutionnaire. Ce qui dans cette révolution motive notre prise de position, c'est qu'au-delà de ce que l'on appelle les erreurs de la révolution, les exactions des Comités de Défense de la Révolution (CDR) et les licenciements abusifs de cette période de l'histoire de cette partie de l'Afrique, c'est la destruction de la révolution par les « révolutionnaires » eux-mêmes. Cela désoriente, paralyse la démocratie et le développement d'un État.

Le pouvoir révolutionnaire divise les révolutionnaires eux-mêmes. De cette division, naît le chaos et le désordre. Les intérêts individuels, égoïstes participent au sacrifice des idéaux révolutionnaires. Notre vision critique de la révolution, dans la quête d'une démocratisation de l'Afrique, se fonde sur l'idée selon laquelle la transformation radicale souhaitée par les révolutionnaires se révèle, dans certains cas,

³⁹ Cf. Savadogo M., 2012. *Penser l'engagement*. Paris, L'Harmattan.

une déformation radicale de la situation à transformer. Pour défendre la révolution, il faut avoir une conception optimiste voire trop optimiste de l'homme. Or l'homme, en général, est prêt à s'occuper plus de lui que des autres ; c'est ce qui justifie l'échec révolutionnaire en Afrique et dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous estimons que les africains n'ont pas toujours intérêt à tout détruire pour construire ou reconstruire car ils peuvent être atteints juste après la destruction d'une pathologie de la mémoire, de la volonté ; ce qui les conduira à ne plus reconnaître le modèle pour lequel ils ont détruit l'ancien ordre juridique.

Conclusion

Dans cette réflexion, nous avons d'abord défini et présenté la démocratisation en Afrique et ses limites. Nous avons ensuite dégagé les risques liés à la prise de position en faveur de la résistance devant les limites de la démocratisation en Afrique. Nous avons enfin affirmé la nécessité de la résistance. Cette affirmation de la résistance nous a conduit à énumérer les différentes formes de résistance. Nous pensons que la désobéissance civile est la forme de résistance qui convient à la démocratisation en Afrique. Une telle position s'inscrit dans une perspective de recherche des voies et moyens pour une démocratisation véritable de l'Afrique. Cette position s'expose à une critique dont on peut reconnaître la pertinence. Il s'agit de la considération selon laquelle la situation politique ou son évolution impose à ceux qui contestent une forme de résistance. Ce fut le cas en Afrique du Sud sous apartheid où Nelson Mandela a eu recours au début de sa lutte à la non-violence comme forme de résistance. Il s'est résolu ensuite à recourir à la lutte armée pour revenir enfin à la non-violence quand les conditions furent favorables.

Références bibliographiques

- ARENDE H., 1972. *Du mensonge à la violence*, trad. G. Durand. Paris, Calmann-Lévy, 249p.
- AYOUB M. G., 2005. *Idées politiques. Regards sur la théorie politique dans la pensée de l'Imam Chirazi*, trad. Haidair El Mouhajer. Washington, D C, 160 p.
- BOVE J. et LUNEAU G., 2004. *Pour la désobéissance civile*. Paris, Editions La Découverte, 268 p.
- CARRERE D'ENCAUSSE H., 1998. *Lénine*. Paris, Fayard, 698 p.
- DANIOUE R. T., 1997. *Afrique : l'unité de mesure démocratique*. Paris, l'Harmattan, 165 p.
- DEBBASH C. et al., 2001. *Lexique de politique*. Paris, Dalloz, 453 p.
- DELSOL C., 2000. *Eloge de la singularité. Essai sur la modernité tardive*. Paris, Editions de la Table Ronde, 251 p.
- DURKHEIM E., 1937. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF, 256 p.
- EYENE MBA J. -R.-E., 2001. *Démocratie et développement en Afrique face au libéralisme. Essai sur la refondation politique*. Paris, L'Harmattan, 141 p.
- GUEYE S. P., 2003. *Du bon usage de la démocratie en Afrique. Contribution à une éthique et à une pédagogie du pluralisme*. Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal, 248p.
- HIEZ D. et VILLALBA B., (Dir.) 2008. *La désobéissance civile. Approches politique et juridique*. Paris, Presses universitaires du Septentrion, 296 p.
- KANT, E. *Projet de paix perpétuelle in Œuvres Philosophiques III*, 1986. Trad. H. Wismann. Paris, Gallimard, 156 p.
- KING M. L., 2000. *Autobiographie*. Textes réunis par Clayborne Carson, Trad. M. Saporta et M. Truchan- Saporta. Paris, Bayard Editions, 480 p.
- KOM A., 1996. *Education et démocratie en Afrique. Le temps des illusions*. Paris, Editions du CRAC et de l'Harmattan, 287 p.
- LAUGIER S., 2004. *Une autre pensée politique américaine. La démocratie radicale d'Emerson à Stanley Cavell*. Paris, M. Houdiard, 165 p.
- LAPIERRE D. et COLLINS L., 1988. *Cette nuit la liberté. Le triomphe et la tragédie de Gandhi*. Paris, Librairie Générale française, 480 p.
- LEYMAIRE Ph., PERRET Th., 2006. *Les 100 clés de l'Afrique*, Paris, Hachette Littératures, 691 p.
- LINIGER- GOUMAZ M., 1992. *La démocrature. Dictature camouflée. Démocratie truquée*. Paris, L'Harmattan, 364 p.
- LOCKE J., 1992. *Traité du gouvernement civil*, trad., D. Mazel. Paris, Flammarion, 256 p.
- MBAYA E.- R., 1996. « *Etat de droit, démocratie, droits de l'homme et paix en Afrique* » in *Les Cahiers, Pouvoir et paix civile en Afrique*. Paris, Présence Africaine, 335 p.
- MONKOTAN K. J. B., « *Les difficultés de la démocratisation* » in (Dir.) Morin, J.-Y., 1997. *Les droits fondamentaux*, Belgique, Emile Bruyant, 314 p.
- MORIN E., 1987. *Penser l'Europe*. Paris, Gallimard, 367 p.
- NGOMA-BINDA, 2004. *Philosophie et pouvoir politique en Afrique. La théorie inflexionnelle*. Paris, L'Harmattan, 333 p.
- PERRET Th., 1994. *Afrique voyage en démocratie*. Paris, L'Harmattan, 335 p.
- RAWLS J., 1997. *Théorie de la justice*, Trad. C. Audard. Paris, Seuil, 666 p.
- ROUSSEAU J.-J., 2001. *Du contrat social*. Paris, Flammarion, 256 p.
- SAVADOGO M., 2002. *La parole et la cité*. Essais de philosophie politique. Paris, L'Harmattan, 311 p.
- SAVADOGO M., 2012. *Penser l'engagement*. Paris, L'Harmattan, 117 p.
- THOREAU H. D., 2000. *La désobéissance civile*, Trad. G. Villeneuve. Paris, Mille et une nuits, 64 p.